



HAL
open science

Licence Philosophie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Philosophie. 2017, Université François-Rabelais de Tours.
hceres-02026918

HAL Id: hceres-02026918

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026918>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Philosophie

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'Homme et des sociétés

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence de *Philosophie* de l'Université François Rabelais de Tours propose une formation généraliste aux méthodes et connaissances de la discipline. Le socle de la formation est constitué par des UE (unités d'enseignement) de « fondements disciplinaires », auxquelles s'ajoutent des enseignements de méthodologie, de langues et des enseignements transversaux (informatique, techniques de la documentation). La formation conduit, à l'issue de la troisième année de licence (L3) et après une poursuite d'études au niveau master, à la préparation des concours de l'enseignement secondaire (Capes et Agrégation) ou aux métiers de la recherche. Les étudiants titulaires de la licence peuvent intégrer le master de recherche en philosophie et les « mineures » présentes dans la formation visent à faciliter une poursuite d'études dans d'autres masters (histoire des arts, renaissances, lettres, masters spécialisés en droit ou en politique, master professionnel *Patrimoine écrit et édition numérique*).

Analyse

| Objectifs |
|---|
| <p>La formation se présente comme une formation généraliste, la spécialisation n'intervenant à proprement parler qu'au niveau master. A l'issue de la L3, les étudiants doivent maîtriser les techniques propres à la discipline (dissertation, analyse et commentaire de textes philosophiques, techniques de la démonstration et de l'argumentation). Ils doivent avoir acquis des connaissances solides en histoire de la philosophie et dans les principaux domaines disciplinaires (métaphysique, épistémologie, philosophie de l'art, éthique, philosophie du droit, logique mathématique, sciences de l'Homme et de la société).</p> <p>En ce qui concerne les débouchés professionnels, malgré le constat exprimé par l'équipe de pilotage de la formation de la baisse drastique des postes mis au concours dans la discipline, la formation reste essentiellement orientée vers la préparation aux métiers de l'enseignement secondaire et de la recherche. Il faudrait engager une réflexion plus structurée sur la diversification des débouchés proposés aux diplômés.</p> |
| Organisation |
| <p>La formation comprend des UE « techniques » (Langues, Outils de communication, Méthodes), des enseignements « disciplinaires » (Fondements de la discipline en première année de licence-L1, Enseignements disciplinaires en deuxième année de licence-L2 et L3) ainsi que des UE « de spécialisation » (Enseignement de spécialité, Ouverture, Ateliers d'orientation). En L1, quatre UE (deux par semestre) sont consacrées aux « Fondements disciplinaires » afin de présenter aux étudiants les principaux domaines disciplinaires (métaphysique, philosophie morale et politique, philosophie de l'art, philosophie de la connaissances et des sciences), ainsi que les principales étapes de l'histoire de la philosophie (philosophies antiques, philosophies médiévales arabe et latine, philosophie moderne et contemporaine) et les débats philosophiques contemporains qui concernent l'éthique, les questions socio-politiques, l'esthétique et l'épistémologie. Ces</p> |

enseignements sont prolongés en L2 et L3 par quatre UE « Enseignements disciplinaires » consacrées à l'enseignement de la philosophie générale et de l'histoire de la philosophie. Depuis l'année 2012-2013, la formation teste (à partir de la L2) l'introduction de « mineures » destinées à permettre aux étudiants d'appliquer les compétences acquises dans un domaine de leur choix parmi les trois qui leur sont proposés : Philosophie politique, Art et culture, Renaissance. Les enseignements fondamentaux (dits « de spécialité ») sont ainsi complétés par des enseignements « de spécialisation ». Le dispositif est piloté, en L2 et en L3, par un « atelier d'orientation » dans lequel l'enseignant responsable de chaque mineure contrôle l'adéquation des choix de cours de chaque étudiant, suit sa progression et assure l'articulation des divers enseignements. La structure de la formation est très complexe et la maquette est difficilement lisible ; on a du mal à en saisir la cohérence globale, ce qui doit certainement poser des difficultés aux étudiants dans le choix des enseignements à suivre et dans la structuration de leur parcours d'études personnel.

Positionnement dans l'environnement

La Licence mention *Philosophie* s'inscrit dans le champ *Sciences de l'Homme et des sociétés* de l'Université de Tours, qui est lui-même un des quatre champs de formation proposés par l'établissement. Par le biais de ses « mineures », la licence permet à ses étudiants de suivre des enseignements dans les départements de droit, de lettres, d'histoire et archéologie, d'histoire des arts, de musique et musicologie.

Au niveau de la COMUE (Communauté d'universités et d'établissements) à laquelle l'Université est rattachée, seulement Tours et Poitiers proposent une licence en philosophie. Le dossier reconnaît qu'il faudrait mettre en place, dans le cadre de la COMUE, une complémentarité des formations avec le département de philosophie de l'Université de Poitiers.

Au niveau de la recherche, la licence est adossée au Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance, ce qui explique certainement l'existence d'une « mineure » consacrée à la Renaissance.

On ne dispose d'aucun renseignement sur le positionnement de la licence au niveau national (voire international), et encore moins sur d'éventuels liens avec l'environnement socio-professionnel de la formation.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique comprend 11 enseignants titulaires (5 professeurs, 5 maîtres de conférences et un PRAG-professeur agrégé du secondaire affecté dans le supérieur), 14 enseignants extérieurs contractuels (professeurs du secondaire), trois tuteurs étudiants et un personnel administratif.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Il y a eu une augmentation constante des effectifs au cours des cinq dernières années (de 38 en 2012-2013 à 48 en 2015-2016 inscrits en L1). Les effectifs restent néanmoins modestes (85 pour l'ensemble de la licence en 2015-2016). L'abandon entre la L1 et la L2 est très élevé (plus de 50 %), mais ne fait pas l'objet d'une analyse particulière de la part de l'équipe pédagogique. Le taux de réussite des étudiants qui se présentent aux examens est de 90 % à 100 % en L1, mais de 75 % en L3.

L'Université ne mène aucune enquête spécifique sur le devenir des diplômés au niveau licence, et l'équipe pédagogique ne dispose que de « données empiriquement recueillies sur le devenir d'étudiant au cas par cas ». Entre 25 % et 50 % des diplômés en L3 (entre 4 et 8 diplômés) s'inscrivent en M1 à l'Université de Tours - sans que le dossier ne précise de quels masters il s'agit, mais on ne dispose d'aucune information sur le devenir du pourcentage restant.

Place de la recherche

Les étudiants de L3 sont « invités » à participer aux conférences et journées d'études organisées par les équipes de recherche de l'Université (Interactions Culturelles et Discursives-ICD et Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance-CESR). Comme pour l'ensemble du dossier, les informations fournies sont difficiles à interpréter, mais il en résulte que l'adossement à la recherche reste (selon les termes utilisés dans le dossier) « sporadique et peu institutionnalisé ».

Place de la professionnalisation

L'équipe pédagogique considère visiblement que le seul contexte professionnel qui concerne les étudiants en philosophie est celui de l'enseignement et des métiers de la recherche en philosophie : 90 heures d'enseignement sont mutualisées entre la L3 et la première année de master (M1) en philosophie pour renforcer les compétences des étudiants en licence dans le domaine de la préparation des concours de l'enseignement secondaire. Le dossier évoque d'autres débouchés possibles (métiers du livre et de la culture, métiers liés à la formation en philosophie politique et éthique), mais aucun dispositif concret et structuré n'a été mis en place pour diversifier les débouchés des diplômés.

Les seuls intervenants professionnels extérieurs à la formation sont les professionnels des métiers du livre et de la documentation qui interviennent dans le cadre de l'enseignement « Technique de documentation » (librairie « Le Livre » de Tours, Archives Départementales d'Indre-et-Loire, Service de Documentation de l'Université, Responsables de sites

| |
|--|
| web), sans que le volume horaire qu'ils assurent ne soit précisé. |
| Place des projets et des stages |
| Aucun stage obligatoire n'est intégré dans la maquette de la formation. Il existe une UE « Projet de valorisation personnel » qui apparaît dès le second semestre de la L1 et facilite la mise en place et le choix des « mineures », mais son contenu n'est pas précisé. |
| Place de l'international |
| Il n'existe que quatre conventions Erasmus (deux avec l'Allemagne et deux avec l'Italie), et la mobilité entrante et sortante est extrêmement faible : en 2015-2016 deux étudiants de L3 sont partis en Italie, et deux départs sont prévus pour 2016-2017 (un en L3 et un en L2). Six étudiants étrangers (américains, anglais et australiens) ont suivi des cours dans le département de philosophie en 2015-2016, mais leur inscription principale était dans un autre département. Les enseignements de langues sont assurés par des enseignants recrutés par le département de philosophie (notamment pour l'anglais et l'allemand), mais peuvent être aussi choisis dans l'offre de formation de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et Langues. Les enseignements des langues anciennes sont obligatoires et adaptés aux besoins spécifiques de la discipline. L'enseignement des langues, sous différentes modalités, est présent tout au long du parcours. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite |
| La plupart des étudiants (68,6 %) proviennent sans surprise d'un bac littéraire. On constate une augmentation du nombre d'étudiantes (de 37 % en 2012-2013 à 47,1 % en 2015-2016) et du nombre de boursiers (de 46,6 % en 2012-2013 à 58,8 % en 2015-2016). Les dispositifs d'aide à la réussite comprennent un tutorat des étudiants de L1 et L2 assuré par des étudiants de niveau master encadrés par des enseignants titulaires, des dispositifs de remise à niveau en français et en culture générale, des travaux dirigés (TD) d'entraînement à l'oral et d'initiation au travail universitaire. Malgré l'existence des « mineures », la licence propose un parcours unique, sans possibilité de passerelles et de réorientation vers d'autres formations |
| Modalités d'enseignement et place du numérique |
| L'enseignement du numérique et de la bureautique est assuré au premier semestre de la L3, dans le cadre d'un enseignement « Mise en page et traitement de texte ». Deux cours de L3 ont été mis en ligne sur la plate-forme numérique CELENE. Plus généralement, la mise à disposition par les enseignants d'éléments relatifs aux cours (plan de cours, exempliers, fiches de méthode, textes complémentaires, etc.) sur la même plateforme tend à s'accroître. Peu d'enseignants utilisent en cours des moyens numériques car « Les enseignants pensent que l'éloignement relatif des technologies de l'information et de la communication est de nature à favoriser la concentration sur le travail philosophique, naturellement lent ». Cette affirmation (comme de nombreux autres points du dossier) témoigne d'une vision au mieux traditionnelle, au pire archaïque, de l'enseignement de la discipline. |
| Evaluation des étudiants |
| Les évaluations ont lieu soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par les deux modes d'évaluation combinés. Elles se déroulent essentiellement à l'écrit et l'oral n'est présent que dans le cadre des sessions de rattrapage. La dimension orale de l'évaluation en philosophie devrait être renforcée. |
| Suivi de l'acquisition de compétences |
| La seule modalité de suivi des compétences dont le dossier fait état est la vérification de la présence en cours par liste d'émargement. Le dossier mentionne le fait que le département envisage de mettre en place un tutorat enseignant de suivi. |
| Suivi des diplômés |
| Le suivi des diplômés est inexistant, ce qui est regrettable. |

| |
|---|
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation |
| Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. Les étudiants remplissent un questionnaire d'évaluation des enseignements, qui n'est visiblement d'aucune utilité car seulement cinq à six étudiants y répondent. La piètre qualité du dossier fourni témoigne du manque d'intérêt de l'équipe pédagogique pour les procédures d'autoévaluation. |

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation disciplinaire solide, dans l'ensemble des domaines de la philosophie et des périodes de son histoire.
- La mise en place de « mineures » qui visent à ouvrir la formation sur d'autres disciplines.

Points faibles :

- Une maquette peu lisible.
- L'absence quasi totale de liens avec l'environnement socio-professionnel, une absence de stages obligatoires ainsi que l'absence d'une réelle réflexion sur une diversification des débouchés des diplômés (autres que la poursuite d'études en master en vue de la préparation des concours de l'enseignement secondaire des métiers de la recherche en philosophie).
- L'absence d'un suivi formalisé du devenir professionnel et de la poursuite d'études des diplômés.
- L'absence d'un conseil de perfectionnement, de procédures formalisées d'autoévaluation de la formation et d'évaluation de la formation par les étudiants.
- Une dimension internationale inexistante ou très faible.
- Un taux élevé d'échec ou d'abandon (environ 50 %) au moment du passage de la L1 à la L2.

Avis global et recommandations :

La licence en Philosophie de l'Université de Tours offre une formation disciplinaire solide, mais néglige entièrement les liens avec l'environnement socio-professionnel de la formation, la politique des stages, la dimension internationale et les échanges avec les institutions étrangères. Malgré l'introduction de « mineures » censées aider à diversifier les débouchés des étudiants, la formation ne les prépare actuellement qu'à la poursuite d'études en niveau master et à la préparation des concours de l'enseignement secondaire et éventuellement de la recherche en philosophie, ce qui est très problématique sachant que les postes dans la discipline diminuent d'année en année. Globalement, l'équipe de pilotage de la formation devrait faire évoluer sa vision de l'enseignement de la philosophie, qui ne peut pas rester une « tour d'ivoire » totalement éloignée du contexte social, économique, professionnel et international.

Observations de l'établissement

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

